

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1476 DU JEUDI 14 OCTOBRE 2021 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500



P.3
Armée guinéenne

Le colonel Doumbouya fait le grand ménage

Dr Faya Millimouno

« Nous voulons tourner définitivement le dos à la transition »

P.3

Rentrée scolaire et universitaire

Ce que Jacques Gbonimy conseille aux nouvelles autorités

P.7



Coalition des partis politiques;
Durée de la transition; CENI

Mohamed Cissé en parle...

P.2

Coalition des partis politiques; Durée de la transition; CENI

Mohamed Cissé en parle...

Le président de la nouvelle Guinée (N.G) a été joint par téléphone le vendredi, 08 octobre 2021, par notre rédaction, dans cet entretien Mohamed Cissé invite l'ANAD à rejoindre la coalition des partis politiques pour une opposition forte. Il estime que la durée de la transition ne devrait pas diviser les acteurs politiques du pays. Parlant de la commission électorale nationale indépendante (CENI) qui doit être mise en place par les nouvelles autorités, le président du N.G pense que les nouvelles autorités peuvent confier l'organisation des élections en Guinée au ministère de l'Administration du territoire désormais. Lisez !

Bonjour M. Cissé Mohamed ! L'ANAD n'a pas pris part à votre rencontre. Est-ce qu'il y a eu des cartons d'invitation de part et d'autre ?

Quand nous avons été reçus par le président du CNRD au palais du peuple, après la rencontre nous nous sommes dit que toutes les plateformes doivent se mettre ensemble pour parler d'une seule voix face au CNRD ; c'est ainsi qu'on a fait des lettres d'invitations à toutes les plateformes que nous connaissons. A l'époque il y avait l'ANAD, le CPRC etc.

Nous savons que l'UFR n'est pas dans une coalition mais on a adressé une lettre d'invitation à l'UFR, au PEDN également. Et même à Docteur Kaba. C'est pour se rencontrer et discuter.

On devait se rencontrer le 19 septembre au tour de la table. L'UFDG et l'ANAD avaient accepté qu'on se rencontre mais aux dernières nouvelles, le dimanche matin on a été appelé pour dire : non, la réunion a été reportée à une autre date et elle devait avoir lieu chez Sidya Touré. Alors qu'après avoir lu la lettre qui avait été envoyée, on était d'accord que ça se tienne à notre QG à Dixinn. Je pense que s'il y a un rejet, c'est l'ANAD à travers El hadj Cellou qui a décidé de ne pas se retrouver dans une entité où ce n'est pas lui seul qui peut dicter les lois.

Est-ce qu'aller en rang dispersé ne va pas vous affaiblir devant le CNRD ?

Je pense qu'on est en train de se retrouver, si vous voyez les différentes plateformes qui se sont mis ensemble, on est à peu près plus de 100 partis politiques, les autres viendront sûre-

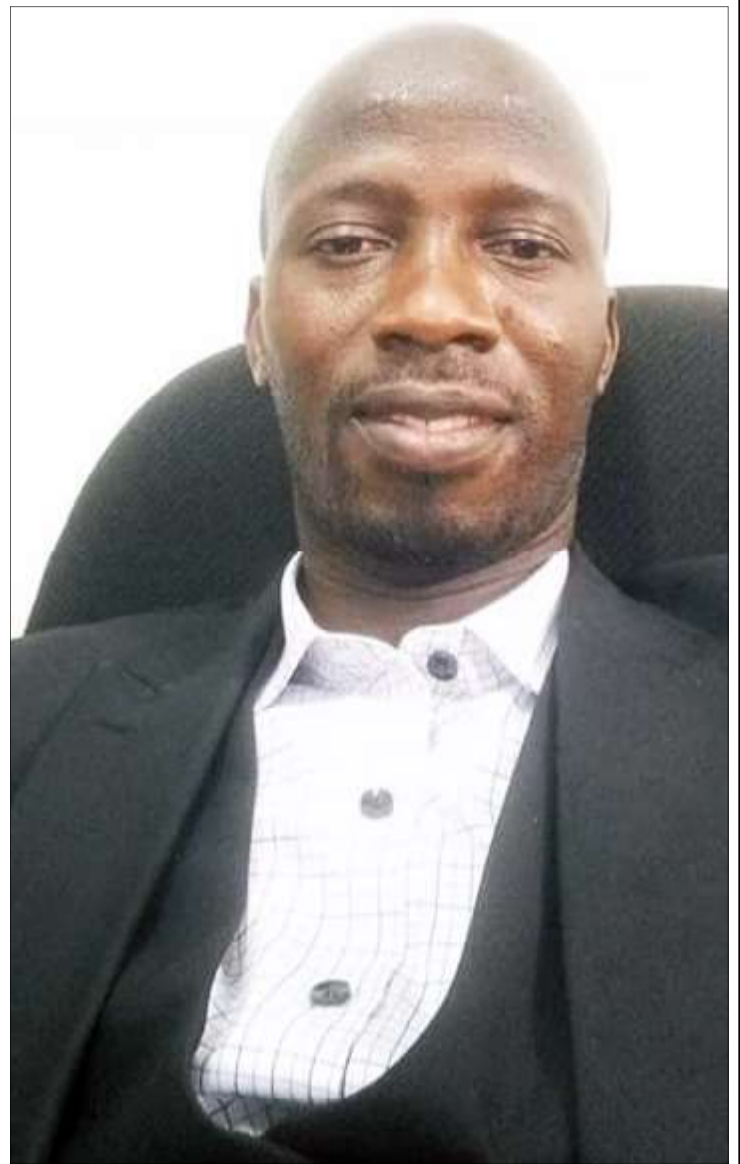
ment, même l'ANAD va essayer de laisser son égo pour nous rejoindre

Après cette réunion, selon des informations vous allez bientôt présenter un memorandum au CNRD ?

Aujourd'hui si vous devez parler avec le président du CNRD en tant qu'Homme politique, je pense que c'est toutes les questions liées à la vie de la société. Il y a le gouvernement qui sera bientôt mis en place. Il va y avoir des actions concrètes. Il y a la mise en place du CNT. Il y a des élections.

Il y a ceux qui proposent 15 mois pour une transition. Il y a ceux qui proposent cinq ans. Loin de votre plateforme, en tant que président de Nouvelle Guinée (NG), quelle est votre proposition ?

Je l'ai toujours dit : il y a un objectif qu'il faut atteindre, on ne peut pas aller à une élection si on n'a pas un fichier digne de ce nom. Je l'ai toujours dit : aujourd'hui on peut se passer de la CENI. On peut envoyer l'organisation des élections au niveau



du ministère tout en mettant en place un fichier d'état civil. Aujourd'hui on a la possibilité de faire un extrait de naissance biométrique. En 6 mois..., on peut mettre tous les moyens à disposition pour que cela soit fait. A partir de cette base de données, on peut savoir ceux-là qui ont l'âge de voter, donc on a toute la liste, on n'a même pas besoin de faire des cartes d'électeur. Vous avez votre carte d'identité nationale vous allez voter.

Vous n'avez pas une date à donner ?

Si on a ce fichier, on a les institutions qui sont mises en place en bonne et due forme qui sont indépendantes qui ne peuvent pas être influencé par le président, par n'importe quelle personne, je pense qu'on peut aller aux élections en commençant par les élections locales

La Guinée a un président de la transition, un Premier ministre. Et bientôt la formation d'un gouvernement, jusqu'ici vous êtes satisfait ?

Non ! Je pense que c'est déjà bien, je serai satisfait quand on aura un président civil. Mais pour le moment, ils sont en train de poser des bons actes que nous soutenons. J'entends souvent certains journalistes appeler le président du CNRD, président de la République ce qui est contraire à la loi, il est le président de la transition. Personne ne doit l'appeler président de la République, il ne saurait l'être avant des élections digne de ce nom, tout ce qu'il pose pour le moment comme acte, nous l'apprécions.

*Entretien réalisé par
Alpha Amadou Diallo*

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjou DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjou DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgo1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Armée guinéenne

Le colonel Doumbouya fait le grand ménage

Le président de la Transition a procédé à un grand ménage au sein de l'armée. Le colonel Mamadi Doumbouya à travers un décret, a envoyé plus de 40 généraux à la retraite. Parmi eux, des figures non des moindres ; Général Sékouba Konaté ancien président de la transition, Général Namory Traoré ancien chef de l'Etat-major général des armées, Général Ibrahima Baldé ancien Haut commandant de la gendarmerie nationale, Général Bouréma Condé ancien ministre de l'administration du territoire, Général Mathurin Bangoura, ancien gouverneur de la ville de Conakry Général Sidiki Camara (Idiamin), Général Boundouka,...

Dans l'article 2 de ce décret, le chef de l'Etat précise que conformément au statut général et particulier des officiers, les droits suivants leur sont accordés :

La totalité de la solde indiciaire mensuelle qui évolue en fonction du barème de solde annuelle ;

Une indemnité de logement qui équivaut à 75% de la solde indiciaire ;

Les frais de représentation qui équivalent à 50% de la solde indiciaire ;

Un passeport diplomatique pour lui, de son conjoint ou sa conjointe ;

Un grade d'un élément ;



Un véhicule neuf non renouvelable ;

Une dotation mensuelle en carburant ;

La gratuité des soins de santé pour lui-même.

Par ailleurs, on note que l'officier général peut occuper des fonctions civiles.

Ci-dessous la liste complète...

1- Général d'armée Sékouba Konaté

2- Général d'armée Namory Traoré

3- Général de corps d'armée Aboubacar Sidiki Camara

4- Général de corps d'Armée Ibrahima Baldé

5- Général Mohamed 2 Bangoura

6- Général de division Alpha Oumar Diallo

7- Général de division Fodé Keita

8- Général de division Fodé Touré

9- Général de division Bouréma Condé

10- Général de division

Amadou Doumbouya

11- Général de division Adrien Naby Youssouf Soumah

12- Général de division aérienne Bambou Fofana

13- Général de division Siba Lohalamou

14- Général de division Mathurin Bangoura

15- Général de brigade Oumar Sanoh

16- Général de brigade Ansoumane Kaba

17- Général de brigade Mohamed Diané

18- Général de brigade Pépé Roger Sagnon

19- Général de brigade Tidjane Diallo

20- Général de brigade Abdoulaye Keita

21- Général de brigade M'Hawa Sylla

22- Général de brigade Amadou Kaba

23- Général de brigade Aly Moussa Camara

24- Général de brigade Ibrahima Kalil Condé

25- Général de brigade Naby Youssouf Bangoura

26- Général de brigade Aboubacar Diakité

27- Général de brigade Mohamed Lamine Keita

28- Général de brigade Bachir Diallo

29- Général de brigade Boundouka Condé

30- Général de brigade

Aboubacar Biro Condé

31- Général de brigade Édouard Théa

32- Général de brigade Mohamed Lamine Diarra

33- Médecin Général Remy Lamah

34- Médecin général Mbemba Kaba

35- Général de brigade aérienne Sidy Yaya Camara

36- Général de brigade aérienne Aboubacar Monchon Bangoura

37- Général de brigade aérienne Georges Sy

38- Général de brigade Mamadou Dian Diallo

39- Amiral Zézé Onovogui

40- Amiral Lansana Touré

41- Général de brigade Oumar Kandé

42- Général de brigade Ousmane Camara

Sadjo

Dr Faya Millimouno

« Nous voulons tourner définitivement le dos à la transition »

Le président du Bloc Libéral souhaite tourner le dos à la transition. Dr Faya Millimouno exhorte au Premier ministre à la prudence pour ne pas être induit en erreur par des opportunistes.

Si l'expérience et le parcours de Mohamed Beavogui à l'international sont considérés riches, le président du Bloc Libéral craigne tout de même que l'ancien système n'envahisse le nouveau gouvernement. C'est pourquoi, Dr Faya Millimouno plaide que cette nouvelle transition soit la dernière en Guinée. « Le système n'est pas encore abattu. Il y aura de la résistance. Il faut faire attention à cela, parce qu'il y a trop de clientélistes et d'opportunistes dans notre pays. Nous voulons tourner définitive-



ment le dos à la transition, car ce n'est pas la première fois que la Guinée se trouve dans une telle situation », affirme le président du BL.

Plus loin Faya Millimouno reste optimiste quant à la réussite de cette transition: « La façon dont le CNRD est en train de procéder, rassure. Puisque la compé-

tence, l'intégrité de Mohamed Beavogui, son expérience internationale, son carnet d'adresse riche et varié seront des atouts pour la conduite avec succès de la transition. Il apporte une expérience internationale avérée, mais aussi et surtout la neutralité », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Armée

Des généraux à la retraite affectés au conseil supérieur de la défense

Certains généraux envoyés à la retraite ce mardi 12 octobre, ont été affectés au Conseil supérieur de la défense par le chef de l'Etat, colonel Mamadi Doumbouya. Il s'agit de :

1. Général d'Armée Général Sékouba Konaté
2. Général de division Mohamed Bangoura
3. Général de division Fodéba Touré
4. Général de division Bouréma Condé
5. Général de division Amadou Doumbouya
6. Général de division aérienne Naby Youssouf Soumah
7. Général de division aérienne Bambo Fofana
8. Général de division Siba Lohalamou
9. Général de division Mathurin Bangoura
10. Général de division Oumar Sano
11. Général de division Ansoumane Kaba,
12. Général de Brigade Pépé Roger Sagno
13. Général de Brigade Tidiane Diallo
14. Général de Brigade Abdoulaye Keita
15. Général de Brigade Amadou Kaba
16. Général de Brigade Ali Moussa Camara
17. Général de Brigade Naby Youssouf Bangoura
18. Général de Brigade Boundouka Condé
19. Général de Brigade Aboubacar Biro Condé
20. Général de Brigade Mohamed Lamine Diarra
21. Médecin Général Rémy Lamah
22. Médecin Général Mbemba Kaba
23. Général de Brigade aérienne Aboubacar Monchon Bangoura
24. Général de Brigade aérienne Georges Sy
25. Général de Brigade Mamadou Dian Diallo
26. Amiral Zéré Onivogui
27. Amiral Lansana Touré
28. Général de Brigade Oumar Kandè

Sadjo Diallo

Durée de la transition en Guinée

Qu'en pense Bah Oury ?

La durée de la transition dirigée par le CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya suscite des débats au sein de la classe politique guinéenne. Si l'ANAD (Alliance Nationale pour l'alternance et la Démocratie) a proposé 15 mois comme durée de la transition, Bah Oury membre de la CORED-Guinée (Convergence pour la Renaissance de la Démocratie en Guinée), lui, suggère 24 à 30 mois pour une transition réussie et apaisée en Guinée, après l'éviction d'Alpha Condé du pouvoir.

Ci-dessous un extrait de l'intervention du président de l'UDRG ce lundi 11 octobre, chez nos confrères de FIM Fm...

« La transition avec le CNDD a duré deux ans. On a perdu une année parce qu'il n'y avait absolument pas de boussole et les derniers mois avec le gouvernement de transition dirigé par le Feu Jean Marie Doré, il a fallu accélérer et ça nous a créé des difficultés... Donc il faudrait que le temps imparti nous permette de faire ce qui doit être fait, quelles sont les tâches essentielles de la transition ? C'est cela qui doit déterminer la durée de la transition. On n'est pas utile de vouloir précipiter les choses simplement pour satisfaire des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

... Il faut que les lois de la République soient remises en force avec un vote référendaire, donc ça nécessite du temps. Il ne s'agit pas de faire du copier-coller avec la constitution. Nous avons des problèmes en ce qui concerne une gouvernance qui puisse intégrer les diversités qui puissent permettre à ce qu'une seule personne ne s'arroge pas tout le pouvoir.

La durée actuelle, vous avez deux (2) tâches essentielles : remettre en force les lois de la République et adopter la constitution par voie référendaire.



Et la constitution doit faire l'objet de réflexion et de discussion premièrement. Il ne faut pas copier-coller ce qui a existé. Donc il faut changer. Deuxièmement, il y a un aspect essentiel c'est que nous avons un problème de savoir combien sommes-nous. Donc le problème essentiel c'est le recensement général de la population parce que c'est un outil de gestion, de gouvernance, de protection de l'ensemble des politiques publiques qui est essentiel pour un pays qui veut entrer dans une dynamique de construction effective. A partir de là on peut extraire le fichier électoral qui pourrait être beaucoup plus fiable et qui pourrait vivre de manière régulière par des ajustements chaque année en expurgant les décès et notant les naissances. Donc nous avons besoin de cela pour avoir quelque chose qui puisse permettre d'avoir premièrement des élections crédibles, non contestables. Deuxièmement, cela permet à chaque citoyen gui-

néen d'avoir sa carte d'identité digitalisée. Ça c'est un combat qu'il faut mener pour que chaque citoyen guinéen soit répertorié, identifié. Cela nous permettra d'avoir des capacités de générer des politiques en faveur de la solidarité, des actions humanitaires, en faveur de l'ensemble des catégories socio-professionnelles. Et pour ça, vous ne pouvez pas le faire en dix mois, à priori deux ans jusqu'à deux ans et demi vous permet de faire cela correctement, dans la sérénité. Pas de précipitation, mais fixez des objectifs qui rentrent dans le cadre des intérêts fondamentaux de la construction de l'Etat guinéen, de la refonte du système de gouvernance pour permettre par la suite, à ce que la Guinée sorte des sentiers qui nous ont perturbés (...). Donc, il faut avoir le temps optimum pour faire ce qu'on a à faire et puis permettre à la Guinée de sortir de ces impasses ».

Marliatou Sall

Billet

Aller de la présidence à la prison est un sort redouté, à juste raison, par nombre de chefs d'Etat notamment ceux d'Afrique. Alors, pour conjurer ce mauvais sort, beaucoup d'entre eux choisissent de se perpétuer au pouvoir, se disant qu'il vaut mieux mourir président que d'avoir à croupir en prison. Mais l'un ou l'autre choix n'a rien d'enviable.

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Propositions du parti UFD pour sortir du désastre (morceau II)

Suite Propositions nouveau système institutionnel (2)

3. Partage équitable des ressources entre le pouvoir central et les régions

Les ressources de l'Etat seront réparties entre le pouvoir central et les régions, en respectant les principes de solidarité et d'équité.

· Nous proposons la répartition suivante pour les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles du sol, du sous-sol, de la mer et en eau douce :

- Région d'origine des revenus : 35%
- Pouvoir central : 20 %
- Chacune des trois autres régions : 15 % (total 45%).

· Ressources provenant de la fiscalité et des douanes au port et aéroport de Conakry ainsi que le secteur du numérique

- Pouvoir central : 40%
- Chacune des quatre régions : 15 % (total 60%).

· Ressources provenant des postes douaniers terrestres

- Pouvoir central : 30%
- Région du point d'entrée : 25 %
- Chacune des trois autres régions : 15% (total 45%)

· Ressources provenant de taxes et redevances sur les services rendus aux usagers du service public

- Ces recettes reviennent entièrement à l'autorité de rattachement du prestataire.

· Les ressources provenant des dons et subventions extérieures devront être réparties ainsi :

- Pouvoir central : 40%
- Pour chacune des 4 Régions : 15 % (total 60%)

Pour tenir compte des inégalités de développement entre les régions, le budget de l'Etat pourra comporter, exceptionnellement et à titre temporaire, des dispositions plus favorables pour les régions concernées. En tout état de cause, cette mesure de solidarité ne devra pas encourager les régions à se complaire dans la facilité. Une saine émulation doit intervenir entre les régions pour la création de richesses



au bénéfice de tout le pays. L'objectif pour chaque région ne devra pas être de capter pour elle un maximum de ressources communes, mais plutôt de donner aux autres régions le meilleur exemple de développement équilibré, de saine gestion des ressources, de justice sociale et de bien-être.

La dette publique inventoriée et audité sera remboursée par l'Etat. Les nouveaux emprunts seront remboursés selon la destination des financements reçus. Les retraites des fonctionnaires de l'ancienne administration seront payées par le pouvoir central.

4. Citoyenneté

Tous les citoyens sont de nationalité guinéenne, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, sur toute l'étendue du territoire, quelle que soit la région d'origine, sous réserve des dispositions spécifiques posées par le système électoral. Le droit à la propriété reste inaliénable, sous réserve de respect des dispositions légales.

Les cartes d'identités numériques et biométriques seront délivrées par les régions et stockées dans une base de données unique, fiable et redondante et servira de carte d'électeur au citoyen pendant les élections régionales. Tout le fichier (base de données) des naissances, du casier judiciaire

et des cartes d'identité sera partagé entre le pouvoir central et la région d'origine.

Les droits perçus pour l'établissement des pièces d'identité reviennent en totalité à la région.

Le passeport sera délivré par le pouvoir central, sur la base du fichier d'état-civil et des cartes d'identité. Les droits perçus pour l'établissement des passeports seront reversés en totalité dans le budget central.

5. Domaines de compétence du Pouvoir central

Le pouvoir central aura un rôle de promotion des meilleures politiques des régions, de planification à l'échelle du pays, de coordination et de contrôle des pouvoirs régionaux.

Seront du domaine de l'Etat central :

- Routes nationales, aéroports internationaux, ports maritimes, chemins de fer;
- Production et distribution électricité, distribution urbaine d'eau courante ;
- Infrastructures de télécommunications ;
- Universités, Centres de recherches, CHU;
- Lutte contre les grandes endémies ;
- Forces de sécurité, douanes ;
- Affaires étrangères, diplomatie ;

- Administration centrale ;

- Institutions de la République (Cour suprême, Chambre des Comptes, Cour Constitutionnelle, Organe indépendant chargé de superviser les élections, etc.) ;

- Autres charges communes à déterminer par une loi organique.

Cependant, des auxiliaires de sécurité, de police de proximité, des gardes-frontières et des douanes seront délégués par les régions, pour assister les forces déployées par le pouvoir central, dans un système de collaboration étroite et de contrôle réciproque.

6. Domaines de compétence des Régions

Les régions auront en charge :

- Les routes secondaires ;
- Les pistes rurales ;
- Les écoles (les diplômes seront de l'Etat, mais les régions pourront instituer des diplômes régionaux comportant au minimum les programmes nationaux) ;
- La promotion des langues et des cultures de la région ;
- Les hôpitaux, les centres de santé ;
- Le creusement et l'entretien des forages pour les populations ne disposant pas d'eau courante ;
- L'administration de la

région, la sécurité de proximité, les tribunaux ;

- Les actions de développement local : agriculture, élevage, artisanat, pêche, micro-crédits, les petites industries transformatrices de matières premières locales, etc. ;

- La protection et la restauration de l'environnement.

7. Situation de zone spéciale de la Capitale Conakry La capitale de l'Etat sera Conakry. Cette zone spéciale sera du ressort de la Région de Basse-Guinée. Son administration sera du ressort de la Région. Les cinq communes, plus Kassa qui la composent, auront des conseils communaux élus dans les conditions énoncées dans le présent document.

Les domaines de compétence entre l'Etat et les Régions seront définis par une loi organique votée par l'Assemblée nationale.

La réforme proposée sera salubre pour sauver Conakry de l'asphyxie et de la paralysie totale, en répartissant harmonieusement le pouvoir d'Etat (l'Administration) et la population sur tout le territoire.

A suivre – Fin (3) : II. Bases du système politique (Partis politiques – Système électoral – Bases du pouvoir d'Etat – Organes législatifs – Pouvoirs de l'Assemblée régionale – Organes judiciaires – Pouvoir central et organisation

Primature

Le Premier ministre Mohamed Béavogui se met au travail

Nommé à la tête du gouvernement le 6 Octobre 2021, le nouveau premier ministre du changement, a du pain sur la planche. « **Nous sommes en retard, nous devons hâter les pas pour avancer vite et satisfaire aux attentes des populations** » a-t-il martelé.

Technocrate et spécialiste de développement avec une solide expérience internationale, il correspond en tous points au profil souhaité par la Guinée pour accompagner les nouvelles autorités dans la gestion de la transition.

La Cellule de Communication du Gouvernement.

Transition en Guinée

Le MAD exige la rupture avec les anciennes pratiques...

A travers une conférence de presse ce vendredi, 08 septembre, le Mouvement Alliance pour la Démocratie (M.A.D) s'est exprimé sur la situation sociopolitique du pays, notamment la transition.



Le M.A.D par la voix de son président Alpha Kolla Baldé, a salué l'arrivée au pouvoir du CNRD à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, le 05 septembre dernier. Il a aussi apprécié la nomination de Mohamed Béavogui au poste de Premier ministre de cette transition.

« Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, au nom du M.A.D, notre satisfaction et remerciement au CNRD à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya... Nous saluons la nomination du Premier ministre, chef du gouvernement Mohamed Béavogui, un choix qui a été applaudi par l'écrasante majorité des Guinéens, un choix qui est conforme une fois, aux principes auxquels s'est assigné le CNRD (pas de recyclage,...). Nous félicitons cette démarche et nous félicitons le nouveau premier ministre », a-t-il réagi.

Le président Alpha Baldé précise plus loin, que leur Mouvement s'inscrit, « dans une dynamique de rupture et de renouveau, c'est-à-dire, rupture des vieilles pratiques qui n'ont apporté au peuple de Guinée qu'un cortège de malheur, de haine, de violence, de division, de désordre et de désolation, des pratiques politiques qui ont conduit à une culture de la manipulation et de l'instrumentalisation ethnique. Nous voulons rompre avec ces pratiques », a-t-il expliqué.

Pour une transition réussie et apaisée en Guinée, le MAD invite les uns et les autres à privilégier la Patrie à travers la réconciliation.

« Nous proposons la réconciliation à travers des assises. Il faut que les Guinéens soient ensemble pour revisiter le passé. Il faut que les autorités jettent un regard sur le passé pour réconcilier les fils de Guinée. C'est seulement sur cette base que nous pourrions avancer ».

En ce qui concerne le fichier électoral, le M.A.D pro-

pose aux nouvelles autorités, l'intégration de nouvelles technologies.

« Au M.A.D, nous apportons cette expertise technologique «blockchain» qui est la meilleure technologie de gestion des données, une base de données transparentes que personne ne peut modifier. Pour la réussite de la transition, il faut que nous acceptions d'intégrer ces nouvelles technologies. Une fois que cela est fait je suis sûr que nous allons relever le défi », a-t-il suggéré.

Objectif224.com

Transition en Guinée

« Il y a quand-même du travail à faire » (Cellou Baldé)



La prise du pouvoir par le CNRD à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, le 05 septembre dernier a suscité une grande joie chez les Guinéens en général. C'est le cas de l'ancien député uninominal de Labé, ancien détenu politique du régime Alpha Condé.

Intervenant chez nos confrères de la radio Fim FM hier mardi 05 octobre, Mamadou Cellou Baldé pense que l'arrivée des nouvelles autorités au pouvoir a suscité, insiste-

Libération du couple Touré

Le PDG-RDA dit avoir collecté plus de 300 millions GNF

Lors d'une conférence de presse tenue dans la soirée du lundi, 11 octobre 2021, à la cité ministérielle, le secrétaire général par intérim du PDG RDA a fait le point sur la situation de la collecte des fonds entamé depuis le 25 août dernier pour la libération du couple Touré incarcéré aux USA, depuis avril 2018.

Après avoir été reconnu coupable d'esclavagisme par la justice américaine, Mohamed Touré et sa femme Dénise Cross sont condamnés à une peine de 7 ans de prison assortie de 3 ans de sursis et au paiement d'une amende de 289 000 \$. Un fond que la Direction nationale du Parti Démocratique de Guinée- Rassemblement Démocratique Africain (PDG-RDA) s'est lancé à mobiliser à travers une campagne de collecte de fonds. A date selon son secrétaire général, 333 544 210 GNF sont mobilisés: «Depuis le lancement de la campagne jusqu'à nos jours nous avons eu à collecter 333 544 210 francs guinéens. Un opérateur écono-

mique du nom de Baro Koulibaly a eu à contribuer à hauteur de 30 mille dollars américains estimés à 300 millions de francs guinéens ce qui fait la somme de ce que je viens de dire y compris avec les autres contributions que nous avons pu encaisser », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, Oyé Beavogui fait savoir que ce montant de 300 mille dollars constitue un des facteurs intransigeants pour obtenir la libération du couple Touré. « Nous remercions tout le monde qui depuis le 25 août est en train de faire le minimum qu'il faut en guise de reconnaissance au président Ahmed Touré. Parce que c'est la seule raison qui pousse aujourd'hui les gens à contribuer, rien que pour ce qu'il a fait pour la Guinée. Nous sommes condamnés, nous sommes obligés, nous devons pour le devoir patriotique agir conséquemment en faveur de la libération de son fils, le camarade secrétaire général Mohamed Touré », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

t-il, un grand espoir. « Il ne faut pas oublier que nous avons été les bénéficiaires des premières mesures du CNRD... donc on avait tout ça sur les épaules. Je vous assure que je n'ai pas pu montrer l'ordonnance de renvoi que j'avais par devers moi à mon épouse et à mes enfants parce que c'était trop. Donc se délivrer de ça c'était une joie », a-t-il confié.

Toutefois, le responsable des fédérations de l'UFDG de l'intérieur du pays, dit être « vigilant » quant à la réussite de la transition.

« Sans compter que les

premiers actes qui ont été posés par le CNRD sont des actes qui nous donnent quand-même de l'espoir bien qu'en tant que hommes politiques nous restons vigilants parce que la finalité c'est de ramener l'ordre constitutionnel, faire en sorte qu'il y ait des élections libres, crédibles et transparentes. Il y a quand-même du travail à faire comme il (colonel Mamadi Doumbouya, ndlr) l'a annoncé pour le fichier électoral, pour le processus électoral et assez d'autres activités », a-t-il mentionné.

MS

Rentrée scolaire
et universitaire

Ce que Jacques Gbonimy conseille aux nouvelles autorités



Le président de l'Union pour le progrès de la Guinée (UPG), Jacques Gbonimy a réagi suite à l'annonce de la rentrée des classes prévue le 21 octobre pour l'enseignement pré-universitaire et technique et le 1^{er} novembre prochain pour l'enseignement supérieur.

Le vice-président de l'ANAD estime selon lui, que c'est une satisfaction pour tout le monde, car croit-il, « c'est un soulagement pour les parents d'élèves, puisque par principe, on aurait souhaité que la date du 03 octobre, comme d'habitude, soit maintenue, mais avec la situation marquée par la prise du pouvoir par l'armée, avec les perturbations au niveau des départements suite à la suspension des ministres, donc nous pensons que les dates du 21 octobre et du 1^{er} novembre peuvent nous aider à avancer », a-t-il dit au micro de notre reporter.

Ainsi, pour le bon déroulement de l'année scolaire, l'acteur politique prodigue

des conseils aux nouvelles autorités.

« Certes il y a eu un retard accusé, mais ce qu'on peut conseiller dans ce sens c'est qu'il faut prendre les dispositions pour que ces dates soient respectées. Et prendre des dispositions avec les structures syndicales de l'éducation pour qu'il y ait une année sabbatique pour tout le monde pour permettre le bon déroulement de l'année scolaire.

L'autre conseil que je vais donner, c'est par rapport aux écoles privées qui, même quand on fait une semaine de cours, elles prennent en compte tout le mois, cela fait que les parents souffrent beaucoup dans le paiement des frais mensuels des enfants. Et malheureusement, quand c'est comme ça les enseignements ne bénéficient pas parce qu'ils sont payés en fonction des heures enseignées », a-t-il fait remarqué.

Objectif224.com

Lutte contre la covid-19,
le VIH-Sida, le diabète

Une plante médicinale traditionnelle mise à contribution (Dr Mamadou Aliou Baldé)

Baldé)

Le Centre de recherche sur les plantes médicinales (CRPM) vers la réussite contre des pathologies comme le paludisme, l'hypertension artérielle, le diabète, le VIH, la covid-19. Le directeur de ce centre, Dr Mamadou Aliou Baldé joint par téléphone par nos confrères de FIM FM, le 05 octobre dernier, est revenu sur le niveau de recherche dans la lutte contre ces différentes pathologies mais aussi la contribution de la plante médicinale contre le COVID-19.

D'entrée, Docteur Mamadou Aliou Baldé a rappelé que le centre a été créé pour répondre au besoin en tenant compte de notre potentielle en termes de recherche digitale et en termes de patrimoine dans le domaine de la médecine traditionnelle. « La mission assignée est celle d'explorer, d'exploiter rationnellement les potentielles ressources que nous avons pour mettre tous ceux-ci à la disposition de nos populations, contre certaines pathologies, c'est la mission de base », a-t-il indiqué.

Selon lui, ces 5 dernières années, le centre de recherche médicinale a pu trouver des réponses à quelques pathologies. « Ces cinq dernières années, nous nous sommes intéressés à la pathologie qui domine dans notre pays. Je veux parler du paludisme et de l'hypertension artérielle, du diabète et du VIH entre autres. Nous avons pu mettre au point... certains médicaments dont certains ont pu bénéficier de brevets à l'international si bien aux Etats-Unis qu'en Europe et en Afrique. C'est le cas notamment d'un produit... contre l'hypertension qu'on a mis au point. C'est le cas également d'un produit anti diabétique qui peut être considéré comme un complément pour l'instant qu'on a appelé « Satagaz » et aussi le cas de deux brevets qui portent sur le VIH présentant des antibiotiques très intéressants », a-t-il sou-

ligné.

Parlant de l'arrivée de la pandémie covid-19, Dr Mamadou Aliou Baldé rappelle que le CRPM a beaucoup d'autres antennes de recherches relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique avaient été réquisitionnés pour promouvoir la recherche dans le domaine de la lutte contre cette pandémie. « Nous avons déjà... des résultats qui justement devaient être testés dans le domaine de la covid-19. C'est ainsi que nous avons eu à proposer deux (2) essais cliniques, un troisième essai nous a été également demandé. Pour les deux essais cliniques qui portent sur des plantes exclusivement de notre terroir et la troisième plante portait sur "asthénisai". On est très fier d'avoir atteint cette étape. Pour cause : 1) c'est

un financement exclusivement Guinéen. 2), l'étude a été financée par un personnel guinéen. Cela a été une occasion de prouver encore combien notre flore recèle de richesses exploitables. Des essais cliniques ont été menés à Donka, à Ghèssia et à Kenien sur des patients positifs Covid-19 sans symptôme. Le deuxième protocole, ce sont des malades Covid-avec Symptôme mais sans complication. Au bout de trois jours de traitement dans les hôpitaux, les patients sont sortis d'hôpital. Ça, c'était la première qu'on l'observait dans notre pays. Au bout de trois jours, on pouvait guérir le covid-19. Et au bout de 6 jours la plus grande majorité était sortie de l'hôpital et au 14^{ème} jour il ne reste plus de personne sous traitement ».

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

Billet

J'entends des enseignants déclarer qu'ils n'ont pour mission que d'instruire les enfants, que l'éducation de ceux-ci relève de leurs parents. J'admets pour ma part que si les parents sont tenus de jeter les bases de l'éducation, l'école ne saurait se dérober de sa mission éducatrice sans laquelle elle ne produirait que des robots, des êtres sans âme.

Walaoulou BILIVOGUI

Affaire El Doura

Un accusé dénonce les « hauts gradés » dans les kidnappings

Le procès contre les présumés auteurs de l'assassinat d'Elhadj Abdourahmane Diallo dit « Elhadj Doura », a continué, ce lundi 11 octobre, devant le tribunal criminel de Dixinn. Cette audience a démarré par la comparution du quatorzième prévenu.



Sao Ndanema, c'est son nom. De nationalité Sierra-Léonaise, et résidant en Guinée depuis 2006 selon lui, il a été interpellé le 28 janvier et déferé le 14 février 2018.

Renvoyé devant le tribunal pour des « faits d'association de malfaiteurs, enlèvement, séquestration, complicité, recel, abstention délictueuse, blanchiment des capitaux et assassinat », M. Ndanema a, dans son intervention, nié toute implication dans cette affaire, avant d'avouer néanmoins connaître quelques-uns parmi les accusés. Notamment Ibrahim Diallo alias Ibro, Lamah Kaba dit L. Kaba (tous en fuite) et Mohamed Dady (en détention).

Parlant de sa relation avec Ibro, Sao Ndanema a fait savoir que c'est en 2016 qu'il a connu ce dernier dans le cadre de ses activités de vente de véhicules. Selon lui, Ibro trouvait des clients pour ses marchandises (voitures) et qu'à cette occasion, ce dernier lui a présenté les plus hauts gradés de l'armée, notamment au niveau du deuxième bureau, un service des renseignements généraux.

Plus loin, le prévenu a souligné que le nommé Ibro lui a une fois présenté un in-

dividu qui appartiendrait à un réseau de kidnappeurs et que ce dernier a des relations au sein de l'administration et de l'armée. « Un jour j'étais avec Ibrahima Diallo dans une voiture que je lui revendais, alors il m'a montré un de ses éléments qui, selon lui, est un grand spécialiste de kidnapping, je lui ai dit alors pourquoi on ne l'arrête pas, il me dit que ce dernier travaille avec des agents et qu'il a beaucoup de relations, c'est pourquoi on ne peut pas l'arrêter, c'est là que j'ai commencé à avoir peur », a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter qu'Ibro voulait lui montrer qu'il est fort, puissant: « Quand on venait au deuxième bureau, Ibro ne me présentait qu'aux hauts gradés de l'armée. »

En ce qui concerne son interpellation, Sao Ndanema a fait savoir que c'est à la

frontière Guinéo-Sierra léonaise quand il se rendait à Freetown, que Lamah Kaba dit El Kaba un des proches d'Ibro l'a appelé au téléphone pour lui dire de ne plus retourner en Guinée au motif que le nommé Daddi (un autre prévenu) l'a cité dans l'assassinat d'Elhadj Doura: « et quelques heures plus tard, El Kaba me rappelle pour me dire de ne même pas rentrer à Freetown parce que la gendarmerie ne tardera pas à venir me chercher, je lui ai dit non, moi je vais rentrer chez moi, et dès que je suis rentré à Freetown, le lendemain, la gendarmerie est venue me chercher. C'est comme ça que j'ai été arrêté. »

Malgré toutes les insistances de l'avocat, le prévenu est resté campé sur sa position de négation, dans cette affaire.

Mohamed Soumah

Billet

Aller de la présidence à la prison est un sort redouté, à juste raison, par nombre de chefs d'Etat notamment ceux d'Afrique. Alors, pour conjurer ce mauvais sort, beaucoup d'entre eux choisissent de se perpétuer au pouvoir, se disant qu'il vaut mieux mourir président que d'avoir à croupir en prison. Mais l'un ou l'autre choix n'a rien d'enviable.

Walaoulou BILIVOGUI

Cliniques clandestines à Labé

« Désormais, nous allons nous autosaisir », annonce le Parquet



A Labé, le constat est alarmant, en une semaine, 6 cas de décès maternels ont été enregistrés et cela, sans compter les autres cas de décès non maternels. Face à la situation devenue plus qu'inquiétante, les autorités sanitaires de Labé ont convié les responsables des cliniques de la place, la direction générale de l'hôpital régional, et le procureur près le tribunal de première instance de Labé à une réunion ce mercredi 29 septembre 2021. L'objectif était de lancer un dernier ultimatum à ces structures sanitaires face au taux de mortalité lié à la prise en charge des malades qui ne cesse de s'accroître.

Au cours de la rencontre, les autorités sanitaires ont déploré le referment tardif des patients des cliniques et ou des maisons d'accouchements vers l'hôpital régional de Labé qui est l'hôpital de référence dans la région.

« Malheureusement, on enregistre trop de décès dans les structures privées. Nous avons demandé à ces promoteurs de cliniques de se mettre en règle, avoir toute la documentations et surtout respecter leur cahier des charges. Ces promoteurs de cliniques doivent savoir, qu'on ne peut pas être spécialiste en tout. Nous ne voulons plus que ces cliniques

déposent des corps à l'hôpital », a déclaré le docteur Mamadou Houdy Bah, directeur régional de la Santé de Labé.

Le parquet de Labé quant à lui promet de sévir. « Nous avons constaté qu'il y a beaucoup de négligence au niveau des médecins que ce soit au public ou dans le privé. Ces négligences peuvent être des infractions à la loi pénale. Désormais, nous allons nous autosaisir, dès lors qu'il y a une infraction à la loi pénale, le parquet n'attendra pas une quelconque plainte venant d'un citoyen. Pour les récents cas, nous sommes en train de réunir toutes les informations. Je vous ai cité déjà le nom d'une clinique privée de la place. Donc, nous réunissons les informations et peut être que ces gens là serviront d'exemple », a confié Patrice Koma Koivogui, le procureur par intérim près le TPI de Labé.

Il faut rappeler que sur 42 cliniques officiellement recensées par la direction préfectorale de la santé de Labé, seulement 5 sont en règle avec la loi.

Un délai de trois mois a été donné aux propriétaires et promoteurs des cliniques privées afin qu'elles soient dans les normes.

Guinee7.com

9^e législature dissoute

Un groupe de 10 ex-députés réclame chacun 30 millions gnf à l'Etat



Après plusieurs tentatives infructueuses, un groupe de 10 députés, parmi lesquels Pépé Koulémou, Dembo Sylla Siddighy Diallo, Ibrahima Sory Diallo, réclame le paiement chacun d'un mois de prime de session qui s'élève à 15 millions Gnf et un mois de salaire impayé de 15 millions de Gnf, aux nouvelles autorités du pays.

Interrogé ce mardi 12 octobre, au cours d'une interview, à son domicile privé, en haute banlieue de Conakry, Ibrahima Sory Diallo, président de l'Alliance Démocratique pour le Changement et Bloc de l'Opposition Constructive (ADC-BOC) a fait savoir qu'ils n'ont pas encore reçu ce montant et que s'il est débloqué, c'est au président Damaro et à son trésorier de le leur dire.

À en croire cet ex-député de la neuvième législature dissoute par la junte au pouvoir depuis le 5 septembre dernier, il y a une session extraordinaire qui s'est tenue au mois d'août et qui s'est terminée au mois de septembre. « Cette session a mis en examen la loi de fi-

nances rectificative. Et c'est cette loi qui aide les autorités actuelles à contrôler les actions du gouvernement déchu, ça n'a pas été payé. », a-t-il précisé.

Poursuivant, le président de l'ADC-BOC a ajouté ceci : « Nous, on pensait que le président de l'Assemblée Nationale (Amadou Damaro Camara, Ndlr) pouvait mentionner lorsqu'il a rencontré le CNRD. Malheureusement, il ne l'a pas fait. Et nous, on a rappelé pour dire attention, on a notre dû par rapport au mois d'août et septembre qui se chiffre à 30 millions de nos francs. »

Cet homme politique et ex-membre de l'opposition a par ailleurs indiqué que le CNRD n'a aucun intérêt à bloquer ce montant. « Comme nous étions des travailleurs de l'État, on a travaillé, l'État nous doit. Je crois que l'administration, c'est la continuité du service public. Aujourd'hui, il a réussi le coup de force. Et il faut tout simplement reconnaître que le coup d'État n'est pas légal. »

Mamadou Yaya Barry

Attaque du domicile du col. Amara Camara (CMIS n°21)

« Ils ont pris mes bijoux et 50 millions... »

Le domicile du colonel Amara Camara, commandant de la CMIS N°21, aurait reçu la visite des hommes en uniforme dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 octobre aux environs de 4 heures du matin. Hier lundi 11 septembre 2021, notre rédaction s'est rendue dans la famille du Colonel à Yimbaya-Tannerie, dans le secteur 4, pour recueillir des témoignages.

C'est Yalikhia Touré, la 2^{ème} épouse du colonel Amara Camara, qui aurait été la première personne à avoir reçu la visite des hommes en uniforme. Elle est revenue sur la scène en ces termes : « ils sont venus taper à la porte. Je pensais que c'est mon mari qui tapait. D'habitude, si c'est mon mari, quand je demande c'est qui, il ne parle pas. Donc je suis habitué à cela. Quand ils ont tapé à la porte plus de 4 fois, je n'ai pas ouvert, ils m'ont dit "madame, si vous n'ouvrez pas la porte, nous allons tirer". »

Je leur ai dit de tirer. J'ai entendu le bruit de l'arme. J'ai eu peur, je me suis levée et j'ai ouvert la porte... Je suis rentrée en courant, ils m'ont suivie. Ils m'ont demandé de sortir, je suis sortie. Ils m'ont dit "où est votre mari?" Je leur ai dit que je n'ai pas vu mon mari, il ne dort pas ici, il dort au service. Ils ont alors dit qu'ils vont fouiller la maison. Je leur ai dit qu'il n'y a pas de problème. Ils ont fouillé dans toutes les chambres, même sous les lits. Ils ont braqué une arme sur moi, ils m'ont demandé d'ouvrir la porte de la chambre de mon mari. Je leur ai dit que je suis une femme et que je ne peux pas ouvrir la porte. Ils étaient au nombre de 6 personnes, ils ont braqué leur arme vers la porte, ils m'ont dit "madame on va aller dans ta chambre".

On est rentré dans ma chambre... Après on est ressorti dehors. Ils ont offensé la porte de la chambre de mon mari. Ils sont rentrés, ils ont fouillé partout, ils ont créé le désordre dans la chambre. Ceux qui étaient rentrés dans la chambre, nous nous sommes croisés au salon, ils m'ont dit qu'ils ont fouillé dans toutes les chambres mais qu'ils n'ont rien pris chez moi. Je leur ai dit que moi je ne sais pas s'ils ont



pris quelque chose ou pas. Ils m'ont demandé la destination de mon mari, je leur ai dit que je ne connais pas sa destination, ils m'ont dit qu'on va aller chez l'autre dame.

Arrivés chez ma coépouse, là aussi, ils ont tapé à la porte, elle a refusé d'ouvrir la porte. Ils lui ont dit « madame, si vous n'ouvrez pas la porte, nous allons tirer. » Moi j'ai eu peur. C'est ainsi que j'ai demandé à Diariou d'ouvrir la porte puisque les enfants sont couchés. Elle a dit que la belle-mère a fermé la porte et qu'elle est allée à la prière. Ils nous ont demandé là où la vieille est allée prier. Je leur ai dit que la vieille est partie prier à la mosquée. Nous sommes allés la chercher.

Quand nous sommes sortis sur le goudron, j'ai vu qu'ils étaient nombreux. Arrivés, ils ont fait sortir la vieille de la mosquée. La vieille leur a demandé ce qui n'allait pas ? Ils lui ont dit qu'ils sont venus chercher son fils ? Elle leur a demandé si c'est à 4 heures qu'ils sont venus chercher son fils ? Elle leur a demandé ce qu'il avait fait ? Ils lui ont répondu qu'ils travaillent ensemble. Ils sont rentrés chez ma coépouse, ils ont fait leur volonté. », a-t-elle expliqué.

Diariou Barry, première

femme du colonel Amara Camara, dans son témoignage, a dit qu'ils ont aussi fouillé dans toutes les chambres, tout en précisant qu'ils n'ont fait du mal à personne. « Ils n'ont blessé personne, ils n'ont frappé personne, ils ont juste fouillé la maison, ils ont pris ce qu'ils avaient à prendre. Ils ne nous ont rien dit par rapport à ce que mon mari a fait pour qu'ils viennent le chercher à pareille heure. », a-t-elle ajouté.

Quant à la maman du colonel Amara Camara, elle a demandé au colonel Mamadi Doumbouya, président de la République, de prendre des dispositions pour éviter le pire un jour. « Ils ont pris mes bijoux et une somme de cinquante millions que mon fils m'a envoyée pour assister son grand frère Amara qui est en train de construire. Nous disons au Colonel que ce que ses hommes ont commencé là, ils veulent saboter son travail. S'ils continuent comme ça, ils vont le salir. Il est venu au pouvoir pour soulager les pauvres. Si le colonel ne prend pas ses dispositions, nous allons perdre confiance en lui. Pour ce qui s'est passé, jusqu'à présent, nous estimons que le Colonel n'a rien à voir dedans. Mais nous lui demandons de prendre ses responsabilités. », a-t-elle demandé.

Mediaguinee.com

Kalil Oularé (DG Djoma Médias)

« Les comptes de la holding ont été gelés ainsi que toutes ses filiales... »



à nos confrères de FIM FM ce mardi 12 octobre 2021, Kalil Oularé a révélé que les comptes de l'organe qu'il dirige ont été gelés à la veille de cette descente musclée d'agents qui seraient membres du groupement des forces spéciales guinéennes.

Le directeur général de Djoma Média qui essaye de rétablir un lien entre le gel des comptes de l'entreprise et l'incident du week-end dernier se montre toujours confus, face aux événements.

« Les comptes de la holding ont été gelés ainsi que toutes ses filiales, notamment Djoma Média. On a appris cela vendredi, on n'a pas eu le temps de confirmer, mais que cela se passe vendredi et samedi qu'on ait une descente d'envergure

comme ça dans nos locaux(...) A mon avis les différents communiqués qui ont été faits concernaient les entreprises publiques et les hauts cadres. Maintenant est-ce qu'on a étendu après sur les entreprises qui appartiendraient à ces hauts fonctionnaires? Ça ce sont des questions à revoir, mais je pense que ça peut-être en lien avec cela. Il ne faut pas oublier que Djoma Média c'est à peu près 200 personnes qui travaillent ici. Il y a des journalistes, on a un matériel à protéger. On a un certain nombre d'obligations à honorer. Que le compte de Média soit gelé ainsi. Je ne sais pas si l'ordre est venu des mêmes autorités qui ont envoyé les deux (2) agents? Je suis dans un flou », a-t-il laissé entendre dans l'émission «Mirador».

Hadja Kadé Barry

C'est un moment difficile qui s'annonce pour le personnel de Djoma Média, même si une délégation du Comité National du Rassemblement pour le Développement s'est rendue dans les locaux de ce groupe de presse, après l'attaque survenue samedi 09 octobre 2021.

Dans un entretien accordé

Abdoulaye Camara au camp d'Abdoulaye Sow

« On n'a pas de poubelles où jeter un syndicaliste »



Peu après la validation de son élection à la tête de l'Union Syndicale des Travailleurs de Guinée (USTG) par la cour d'appel de Conakry, Abdoulaye Camara, le désormais seul secrétaire général habilité à parler au nom de la centrale, selon l'arrêt qui a été rendu à cet effet, a aussitôt tendu la main à son ad-

versaire Abdoulaye Sow. Il a également exhorté les autres structures syndicales, qui étaient jusque-là indécis du faits de la crise qui minait la centrale, à les rejoindre dans l'intérêt des travailleurs.

« Je demande aux camarades de venir avec nous on n'a pas de poubelles où jeter un syndicaliste mais aussi nous demandons aux travailleurs qui étaient indécis de prendre la décision de venir avec nous pour défendre leur intérêt.

Si vous avez constaté depuis trois ans le mouvement syndical guinéen n'a pas pu faire quelque chose pour les fonctionnaires de l'État car il y avait cette scis-

Débouté par la justice, Abdoulaye Sow invite le CNRD à se saisir de l'affaire



Déçu, Abdoulaye Sow, dans un entretien qu'il a accordé à notre rédaction, s'en est ouvertement pris aux juges de la cour d'appel de Conakry suite à l'arrêt invalidant son élection à la tête de l'USTG au profit de son adversaire Abdoulaye Camara, intervenu mardi 12 octobre 2021.

D'après le secrétaire général de la fesabag, les ma-

gistrats en charge du dossier ont toujours voulu « le condamner sur du faux ».

« Il vous souviendra que la présidente de la cinquième chambre et le président de la cour d'appel de Conakry ont été récusés par nous, parce qu'ils ont toujours voulu nous condamner sur du faux. Ce verdict, c'est entre eux là-bas, ce sont eux qui l'ont fait sans que nous ne soyons au courant, donc nous le réfutons catégoriquement, nous le dénonçons et notre avocat va s'occuper du dossier dès ce mercredi. Et je précise que c'est en catimini que cette décision a été rendue. Nous n'avons jamais été informé qu'il y avait une audience aujourd'hui, ni nous ni notre avocat personne, n'a été informée », a-t-il juré.

Face à ce qu'il qualifie de défaillance de l'appareil judiciaire, Abdoulaye Sow souhaite désormais que les nouvelles autorités du pays examinent ce dossier.

« Nous souhaitons vivement que le CNRD se saisisse de ce dossier. Parce que les pratiques anciennes sont toujours vivantes, le jugement qui est tendu est un faux jugement, inacceptable, encore inacceptable. Dans tous les cas, nous allons nous pourvoir en cassation et le dossier va partir à la cour suprême parce que c'est faux », a-t-il annoncé.

Entre l'historique mission
et les incitations identitaires

Le Colonel (A suivre) Doumbouya à la croisée des chemins

blique, même si son Gouvernement n'est composé que des originaires de son village, ne peut faire le bonheur de sa région encore moins de son ethnie. Ni même de tous les membres de sa seule Famille.

Le Président de la République, les ministres et tous les cadres nommés à des hautes fonctions ont beau être régionalistes sectaires, leurs avoirs et revenus ne sont destinés qu'aux membres de leurs Familles. Tout ce qu'on attend d'un Homme Le Colonel Mamadi Doumbouya, qui sait d'où il vient, n'ignore pas que les adeptes de ce discours qui veut l'embrigader, l'emprisonner dans un faux cercle, ne sont ni de près ni de loin des membres de sa Famille dont il maîtrise tous les contours. Que personne, au nom d'une prétendue appartenance à je ne sais quoi, ne lui fabrique des parentés farfelues dont lui seul assumera demain les conséquences.

La grande majorité sinon tous ignorait même son existence jusqu'au jour de son admirable défilé le 02 octobre 2018, à l'occasion de l'an 60 de la Guinée.

À ce titre, il est important que le Colonel Mamadi Doumbouya, dans cette noble mission de préservation ou d'imposition de l'unité nationale, veille strictement aux discours et combatte systématiquement les cadres qui tentent de se servir de la Communauté ou de la Région pour se faire valoir, revendiquer des postes qu'ils ne méritent pas par la compétence ou tenter de dissimuler une sanction consécutive à l'incompétence ou à la malversation.

Nécessairement dans la composition du CNRD, du Gouvernement, du CNT et des hautes fonctions étatiques (secrétaires généraux, chefs de cabinets, directeurs nationaux et généraux etc.), l'équilibre devrait être trouver mais sur les critères de compétences, et qu'il soit claire-



ment signifier aux uns et aux autres que leur choix n'est nullement la célébration d'une spécificité ethnique ou appartenance régionale, mais bien uniquement une mesure de confiance à l'égard de certains cadres dont la seule mission demeure de servir la Guinée.

Il devrait même instruire les rédacteurs de la future Constitution à durcir les mesures de sanctions contre tous ces comportements et agissements d'ordre ethnique, communautaristes et régionaliste.

Les leaders des partis politiques et leurs collaborateurs devraient aussi inscrire leurs discours et actions sur le même registre durant la période transitoire. Que chaque leader soit autant à l'aise sinon mieux dans les autres parties de la Guinée que dans sa région natale.

En ce qui concerne le Colonel Doumbouya, comme l'a si bien conseillé et prévenu la Dame de Kankan sur l'histoire des différents Présidents Guinéens (caractérisée par des applaudissements assourdissants quand ils sont aux affaires et huées dès qu'ils sont plus là), il est fondamental de ne jamais

oublier que nul n'est tombé du ciel. Ce n'est pas l'homme Mamadi Doumbouya qui attire les convoitises, mais le pouvoir qu'il a entre les mains depuis le 05 septembre 2021.

Et ce n'est pas non plus sa grande taille qui lui confèrera la popularité mais bien les actes qu'il posera durant sa Présidence. Que le pays de Boke à Yomou n'est composé que de Guinéennes et Guinéens à traiter sur le même pied d'égalité.

À ce titre, le Colonel Mamadi Doumbouya fait aujourd'hui face à l'histoire. Pour y entrer, il doit forcément gagner ce pari qui consiste à faire admettre, d'une manière ou une autre, par tout le monde qu'un Guinéen vaut un autre. La distinction dépendra de l'utilité sociale des uns ou des autres.

L'enterrement définitif et irréversible des considérations ethniques, régionalistes et communautaristes qui ont été coûteux au Pays et souvent perturbé la Cohésion Nationale, avant la fin de la Transition, suffira à lui seul pour inscrire le nom du Colonel Mamadi Doumbouya et ceux de ses compagnons dans l'histoire.

Abdoulaye Condé

Tribune

Gestion de la Transition

Refonder l'Etat oui ! mais aussi, renforcer le Système National de Planification existant pour consolider les bases du développement.

Maintenant que le ciel se dégage de plus en plus autour de la période de transition ... que le chemin à suivre est bien balisé avec l'annonce de la **Charte de la transition** à la suite des concertations avec les forces vives de la nation ; la clarification par la Charte de la mission essentielle assortie des principes et valeurs qui guideront l'action gouvernementale... Maintenant qu'un **Premier Ministre est nommé** et que l'ossature d'une structure gouvernementale est définie en attendant le choix des hommes et des femmes compétents et crédibles qui doivent l'animer ... Il nous paraît important et essentiel, d'apporter quelques **idées maitresses dans l'unique but, d'aider à nourrir la réflexion** devant déboucher sur l'élaboration du plan d'action de la feuille de route du Gouvernement de transition (tel que prévu par la Charte) ainsi que des lettres de mission des chefs des départements sectoriels.

Urgences politiques et institutionnelles versus questions de développement

Il est vrai que bon nombre de réflexions s'accordent de nos jours, sur le fait que dans une période de transition, **la dimension politique et institutionnelle** devrait prendre plus d'épaisseur dans les options stratégiques comparativement à la place que devrait occuper **la composante développement** dont la légitimité de choix devrait revenir au futur Gouvernement élu. Une tendance corroborée par les premières sorties du nouveau Premier Ministre affirmant **« Mes priorités sont celles du CNRD. Elles sont clarifiées par la Charte et le discours du Président de la Transition, le 2 octobre 2021. Notre mission**

est simple et compliquée à la fois. Nous sommes en transition. Nous ne sommes pas en période de développement. Notre rôle est de délivrer les résultats attendus par la transition... Une administration publique juste et équitable au service de tous ». Mohamed Béavogui, technocrate aguerri, cadre compétent et diplomate averti, s'est donc d'emblée (contexte oblige), mis « dans l'esprit du CNRD au pouvoir », déterminé à construire des fondations solides d'une Guinée nouvelle plus unie, solidaire et prospère.

Ce choix stratégique qui semble reléguer au second plan les questions du développement porté en échos par cette affirmation du **Premier Ministre, Mohamed Béavogui** est certes audible et légitime. Cependant, à notre humble avis, la Guinée sous la direction des nouvelles autorités devra tirer parti de ses multiples expériences « de transitions au goût d'inachevé » en opérant cette fois-ci, **un savant dosage entre la volonté dictée par l'urgence de bâtir les fondamentaux** d'une République démocratique stable, unie dans sa diversité et respectueuse des Droits de l'Homme et des libertés publiques, **et la nécessité de renforcer et de promouvoir le développement**, la prospérité partagée et inclusive des Guinéens. Il n'y a pas un temps pour l'urgence et un autre temps pour le développement !

Remarquez que le fonctionnement du système éducatif avec l'ouverture des classes, la gestion de la santé publique, la lutte contre la COVID 19, les programmes d'assainissement, la réhabilitation des infrastructures de proximité, le quotidien des guinéens, et qui plus est,

(Suite à la page 12)

Tribune

Gestion de la Transition

le fonctionnement de l'Etat en termes de services à délivrer pour faire tourner la machine du développement économique... Cela ne saurait attendre la fin de la transition surtout dans un pays qui vit dans la pauvreté et la précarité aggravées par les effets de la pandémie de la Covid 19.

Par ailleurs, la cohérence dans les actions de la transition est de mise ! Si l'on ne s'en tient qu'à la dénomination **CNRD** (Comité National du Rassemblement pour le Développement) l'on s'aperçoit que même les ambitions de l'instance suprême de gestion de la transition ont pour finalité **le Développement**. Mieux, l'un des axes prioritaires de la transition est la Refondation de l'Etat. Et refonder l'Etat n'équivaut-il pas à redonner à l'Etat tous ses attributs de puissance publique de sorte qu'il soit à même d'exercer à la fois ses fonctions régaliennes (défense sécurité, justice, diplomatie et administration publique) et ses fonctions économiques (allocation, stabilisation et redistribution). Or dans une perspective de refondation de l'Etat, l'exercice des fonctions économiques appelle à doter ce dernier de tous les instruments de planification, programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation, tels qu'ils sont conçus et mis en œuvre par les réformes du Système National de Planification

Capitaliser les acquis des réformes du Système National de Planification !

Le travail de refondation de l'Etat s'appuyant sur des réformes juridiques et institutionnelles et la refonte du système électoral projetées, n'aura de sens (en termes d'effets et d'impacts sur un futur proche du pays) que si parallèlement, l'on s'emploie méticuleusement à consolider les bases du développement en capitalisant notamment, **les acquis des réformes du Système National de Planification (SNP) engagées depuis 2016**. En clair, ne pas attendre la fin de la transition et l'avènement d'un Gouvernement issu des élections pour s'attaquer à la gestion du développement.

Nonobstant les aspects



institutionnels et constitutionnels de son agenda serré, il va falloir par conséquent, que le « **Gouvernement Béavogui** », dans le cadre du nouveau **Département de l'Economie, des Finances et du Plan**, travaille à capitaliser les acquis de ces réformes. Au nombre de ceux-ci, il convient de mentionner :

Sur le plan opérationnel, le PNDES est l'instrument de programmation à moyen terme des actions de l'Etat et des collectivités locales dans tous les domaines de la vie publique : politique et économie, social et environnemental, culturel et technologique.

En effet, l'outil PNDES intègre les priorités en termes d'agendas régionaux et internationaux de développement notamment, la Vision 2063 de l'UA, la Vision 2050 de la CEDEAO, et les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Ce qui met le pays en adéquation avec les engagements internationaux en matière de développement.

Il convient de souligner par ailleurs, que les stratégies d'assistance-pays de la Banque mondiale, de la BAD, de la BID, de la BADEA, de l'Union Européenne, des agences du Système des Nations Unies, ainsi que des partenaires bilatéraux (France, USA, Belgique...) sont alignés sur le PNDES.

Rappelons de passage que le PNDES 2016-2020 avait fait l'objet d'une Table Ronde des bailleurs de fonds en novembre 2017 à Paris. Ce qui a permis au pays, de mobiliser plus de 14 milliards de dollars américains sur 21,7 milliards de dollars de promesses de financement. Des ressources investies dans des projets d'infrastructures économiques et sociales (mines, routes, énergie, eau, santé, éducation et inclusion sociale) inscrits au Programme d'Investissements Publics (PIP).

Finaliser le PNDES 2021-2025 en cours d'élaboration participe de la continuité de l'Etat

L'avènement du CNRD au pouvoir le 5 septembre 2021 a trouvé que le pays travaillait d'arrache-pied avec le soutien financier et l'accompagnement technique des Partenaires au développement, à l'**élaboration de la seconde génération du PNDES (2021-2025)**. Un gros chantier qui mérite d'être pris en charge au sein du **nouveau Département de l'Economie, des Finances et du Plan** au nom du sacro-saint principe de la continuité de l'Etat réaffirmé par les nouvelles autorités. Ce savant dosage s'impose « **au Gouvernement Béavogui** » pour mieux concilier les impératifs politiques et institutionnels de la transition avec les exigences d'une gestion efficace du développement.

C'est une lapalissade de dire que même en période de transition, l'Etat a besoin d'un Budget de Développement adossé à une loi des finances. Ce budget doit être tiré d'un Programme d'Investissement Publics (PIP) dont l'élaboration requiert la sélection des projets porteurs. Cet exercice de programmation ne pouvant se faire sans référentiel stratégique, la question de l'existence d'un PNDES se posera forcément à un moment ou à un autre de la transition. De la réponse à y apporter dépendra l'utilisation que les autorités de la transition entendent faire de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Évaluation (PPBSE).

En tout état de cause, il serait plus bénéfique dans cette période transitoire, d'éviter de « réinventer la roue » et d'opter pour la continuité dans les domaines qui ne nécessitent pas des remises en cause fondamentales. En l'occurrence, sur le chantier de la refondation de l'Etat, l'impératif en matière de gestion du développement doit être de renforcer l'existant. Ce qui équivaut à mettre en place un Système National de Planification, permanent qui survivrait aux avatars politiques et institutionnels futurs. Le risque d'une remise en cause du cadre programmatique Vision-PNDES-PIP-BND, et de voir le Gouvernement issu des élections, s'investir à nouveau dans le développement des instruments de PPBSE.

C'est au regard de ce qui précède qu'il serait plus indiqué que les nouvelles auto-

rités fassent l'option de la poursuite et de la finalisation **d'ici à la fin du mois de décembre 2021, de l'élaboration du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025**. Une telle option conforterait les partenaires au développement déjà engagés dans l'accompagnement du Gouvernement à travers l'assistance technique au processus ainsi que dans le financement des études sur les thématiques émergentes du développement, tout en assurant la permanence, au-delà des contingences politiques et institutionnelles, du Système National de Planification.

D'ores et déjà, sur le front de la gouvernance et de la transparence, le ton est donné dans la perspective de lutte contre la corruption et l'impunité avec l'annonce des actions urgentes à venir notamment l'audit des comptes publics, la mise en place d'organe de contrôle et de répression contre la corruption pour une gestion vertueuse et efficace des deniers publics. Ces gestes forts allant dans le bon sens rassurent les Guinéens et la communauté internationale quant à la volonté des nouvelles autorités de combattre la corruption, les crimes économiques et financiers pour mettre un terme à l'impunité. En somme, refonder l'Etat et remettre en même temps, le pays sur la trajectoire du développement. Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain !

Ibrahima Ahmed BARRY, Expert Senior, Journaliste/Consultant Guinée.

Billet

« C'est notre tour de manger », se disent les nouveaux élus guinéens après la proclamation des résultats de chaque élection. Ce constat, fait par maître Maurice Togba Zogbélemou dans son excellent ouvrage sur les élections en Guinée, révèle que chez-nous on brigue les suffrages des citoyens dans l'unique espoir de manger à sa faim ou de s'enrichir.

Walaoulou BILIVOGUI

Santé... Santé... Santé...

Digestion difficile

Les aliments qu'il vaut mieux éviter

Notre système digestif, sollicité à chaque repas, assimile les nutriments et rejette les déchets inutiles. Comment en prendre soin au quotidien ? Les conseils du gastro-entérologue et les aliments à éviter.

La digestion est l'ensemble des processus mécaniques qui consistent à transformer les aliments en nutriments. Grâce aux sucs digestifs, ils deviennent assimilables pour le corps. Mais le temps de digestion varie selon les aliments ingérés. Certains stagnent dans l'appareil digestif et perturbent l'ensemble de votre organisme. La digestion peut aussi être perturbée par le stress. Notre cerveau et notre tube digestif communiquent en permanence, l'un influençant l'autre et réciproquement. Le Pr Bruno Bonaz, gastro-entérologue et ancien directeur de l'équipe stress et interactions neuro-digestives à l'Institut des neurosciences de Grenoble explique comment un stress chronique peut générer des troubles digestifs.

>> **Que sait-on de la connexion entre intestin et cerveau ?** Ces deux organes communiquent avant tout via le système nerveux autonome représenté par le système nerveux sympathique et parasympathique (notamment le nerf vague). On parle de l'axe intestin-cerveau, qui agit dans les deux sens. L'intestin envoie au cerveau des informations sur son état (digestion, motricité, sécrétion, sensibilité...) et, inversement, le cerveau peut adapter le fonctionnement de l'intestin. L'intestin produit par ailleurs 95 % de la sérotonine, un neurotransmetteur parfois aussi appelé « hormone de la sérénité », qui régule des fonctions comme l'humeur ou le comportement. Si l'axe intestin-cerveau est perturbé par des émotions, les troubles apparaissent.

>> **Qu'est-ce qui peut provoquer ce déséquilibre ?** Au départ, un stress (psychologique, immunitaire, physique) génère des troubles digestifs et amplifie leur sévérité par des mécanis-



mes neurologiques et hormonaux complexes. Mais, l'origine des douleurs n'est pas pour autant uniquement dans la tête. Les personnes qui souffrent par exemple de SII ont des troubles de la motricité intestinale, une hypersensibilité du tube digestif, ainsi qu'une micro-inflammation de l'intestin qui exacerbent les symptômes digestifs. Cette souffrance devient alors un stress supplé-

mentaire qui ne peut que renforcer les douleurs intestinales.

>> **Comment réagit l'organisme ?** Soit la vidange de l'estomac est ralentie et peut être à l'origine de satiété précoce, nausées, vomissements. Soit l'activité motrice du côlon est accélérée et ses sécrétions augmentées, ce qui favorise les diarrhées. Par ailleurs, le stress accentue la perméa-

bilité intestinale et modifie le microbiote, notamment via une hormone nommée CRF (corticotropin-releasing factor), libérée dans le cerveau et le tube digestif. Cette augmentation de la perméabilité intestinale favorise le passage de composés du contenu de l'intestin qui vont activer le système de défense immunitaire intestinal. En réaction, celui-ci va déclencher une inflammation et des douleurs. D'ailleurs, on sait que les poussées de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin et du SII peuvent être favorisées par un stress. Et comme, en plus, le stress abaisse le seuil de tolérance à la douleur, on comprend pourquoi ces troubles peuvent être si douloureux.

Mauvais aliments = mauvaise digestion

La nourriture consommée reste environ **4 heures dans l'estomac** avant de passer dans l'intestin grêle. Certaines combinaisons d'aliments

peuvent faire varier le temps de digestion. Par exemple, le temps de digestion des fruits ne s'élève qu'à 15 minutes : leur fermentation dans votre estomac peut provoquer des troubles digestifs. Associer des protéines animales à des aliments très sucrés cause le même désagrément.

Pour pallier la perturbation et la lenteur digestive, certains aliments doivent être consommés avec modération : le **café**, les **aliments gras**, l'**alcool** par exemple. Limitez aussi les aliments qui favorisent les sensations de brûlures d'estomac, tels que les **agrumes** ou les **boissons gazeuses**. Enfin, si les **laitages** peuvent causer des **ballonnements**, des alternatives existent afin de parer toute frustration. La crème, le beurre et les fromages à croûte fleurie prennent soin de notre flore intestinale, notamment grâce aux moisissures présentes en surface.

Topsante

Le top des aliments riches en zinc pour renforcer l'immunité

Le zinc intervient dans un grand nombre de réactions au sein de notre organisme. C'est en particulier un minéral incontournable pour la bonne santé de la peau et de l'immunité.

Le zinc est un oligo-élément présent en très faible quantité dans notre organisme. Notre organisme contient entre 2 et 3 g de zinc situé en particulier dans les globules rouges, les glandes endocrines, la peau et les cheveux, poils et ongles.

Le zinc a de nombreuses fonctions dans notre organisme. Il est indispensable pour le fonctionnement de deux cents réactions chimiques. Il participe à la synthèse des protéines et du support de notre code géné-

tique, aux processus immunologiques, à la reproduction, à la croissance. Le zinc participe aussi à la synthèse du tissu conjonctif, en particulier aux fibres de collagène, ce qui est très important pour la peau, les ongles et les cheveux. Il intervient également dans le goût et l'odorat.

Les besoins journaliers en zinc sont de l'ordre de 10 à 15 mg/j chez l'enfant et l'adulte, ils sont accrus lors de la grossesse (environ 20 mg/j) et durant l'allaitement

(25 mg/j). Ce minéral est absorbé au niveau intestinal et stocké dans l'organisme. Il doit être apporté quotidiennement à notre organisme. Les aliments les plus riches en zinc sont des produits d'origine animale : **fruits de mer dont l'huître qui est l'aliment le plus riche en zinc, viande, abats, fromage.** A savoir : le zinc est globalement mieux assimilé dans les produits d'origine animale. Le germe de blé, la levure, les céréales complètes dont les

flocons d'avoine et les noix exotiques sont des produits d'origine végétale sources de zinc.

Topsante

L'indépendant
L'information
en toute
indépendance

Maroc-France

Pourquoi ça ne tourne plus rond

Exacerbées par la décision française de limiter le nombre de visas accordés aux Marocains, les tensions entre les deux pays découlent de la frustration de Paris de voir Rabat s'affranchir de sa tutelle et diversifier ses partenariats économiques, à quelques mois de la présidentielle.

C'est une évidence, la décision du gouvernement français de réduire le nombre de visas octroyés aux populations maghrébines obéit avant tout à des visées électoralistes. À six mois de l'élection présidentielle, le président Emmanuel Macron entend renforcer ses chances de remporter un second mandat. Car s'il est un sujet qui cristallise les passions et les appréhensions de certains Français, c'est bien celui de l'immigration, notamment en provenance des pays musulmans.

Emmanuel Macron tente donc de donner à ces citoyens en mal de repère quelques gages de fermeté et, ainsi, d'éviter de laisser le champ libre aux candidats de l'extrême-droite, déclarés ou potentiels — dont Éric Zemmour, adepte de la théorie du « grand remplacement », qui a fait de l'immigration issue de pays musulmans la cause profonde du déclin de la France.

Période de turbulences

Plusieurs autres décisions semblent accréditer l'idée suivant laquelle Emmanuel Macron compte baser sa campagne sur sa capacité à combattre fermement le danger que représenteraient l'islam et les musulmans. Le 24 septembre dernier par exemple, Gérald Darmanin, son ministre de l'Intérieur, s'est félicité de la décision du Conseil d'État de soutenir la dissolution du groupe Baraka City et du Collectif contre l'islamophobie en France, bien qu'aucune preuve n'ait été fournie que ces deux ONG faisaient la promotion de l'islamisme. Une semaine plutôt, Darmanin avait annoncé la dissolution de la maison d'édition Nawa, accusée d'avoir diffusé «/ plusieurs ouvrages légitimant le jihad/ ».

La France ne peut pas accepter que son ancien protectorat lui fasse concurrence dans son pré carré africain

Comme l'Algérie et la Tu-



nisie, le royaume chérifien devrait voir le nombre de visas accordés à ses ressortissants réduit de moitié. Cette mesure découle de la frustration de Paris de voir Rabat non seulement diversifier sans complexe ses partenariats stratégiques mais aussi empiéter sur ce qu'elle considère comme sa chasse gardée africaine. La France ne peut pas accepter que son ancien protectorat lui fasse concurrence dans son pré carré africain, surtout en Afrique de l'Ouest, où le Maroc est devenu l'un des premiers investisseurs étrangers.

Les relations entre Paris et Rabat traversent ainsi une période de turbulences depuis plus d'un an. Les visites au plus haut niveau se font de plus en plus rares et la communication entre les deux capitales ne semble plus aussi fluide ni cordiale que par le passé. La décision de la France, en mai dernier, de se ranger du côté de l'Espagne au détriment du Maroc au prétexte que la question migratoire concerne l'ensemble de l'Union européenne, illustre clairement l'existence de frottements sur la ligne : les choses ne tournent plus vraiment rond. Comment expliquer autrement cette position d'Emmanuel Macron, aux antipodes de celle adoptée par l'ancien président Jacques Chirac lors de la crise de l'îlot de Leila (Persil) qui avait déjà opposé le Maroc à l'Espagne, en 2002 ?

Contrats juteux

Avec la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara en décembre 2020, la France a perdu la carte dont elle s'est longtemps servi pour faire pression sur le royaume afin d'obtenir des contrats juteux pour ses compagnies. Le projet du port de Dakhla a finalement été confié aux groupes marocains SGTM et Somagec, au grand dam de Paris qui espérait le voir attribué à des sociétés françaises.

Avec le renforcement du partenariat économique entre le Maroc et la Chine et le rôle que celle-ci a joué dans la réussite de la campagne de vaccination nationale, tout porte à croire que le Maroc est en passe d'adjuger à un groupe chinois le projet de construction du train à grande vitesse reliant Marrakech à Agadir.

Pourquoi la France tarde-t-elle à reconnaître, sans ambiguïté, la souveraineté du Maroc sur son Sahara ?

Qui plus est, la reconnaissance américaine a mis au grand jour l'insincérité du soutien français au plan marocain d'autonomie au Sahara. Si la France soutenait vraiment le Maroc, si les déclarations officielles sur le « sérieux » et la « crédibilité » incontestés de l'initiative marocaine étaient de bonne foi, pourquoi la France tarde-t-elle à reconnaître, sans ambiguïté, la souveraineté du Maroc sur

son Sahara, alors même qu'elle sait, plus que quiconque, que ce territoire lui appartient ?

Les Français sont tout simplement froissés car ils ont été pris de court par la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur le Sahara. Ils savent que le royaume ne se laissera plus marcher sur les pieds. Cela explique pourquoi Paris a gardé un silence tombal sur les élections législatives, régionales et communales qui ont eu lieu au Maroc le 8 septembre. Le déroulement exceptionnel des scrutins et l'alternance pacifique au pouvoir à laquelle elles ont donné lieu n'a pas mérité le moindre Tweet de l'ambassade de France au Maroc, pourtant très active sur les réseaux

sociaux.

Remontrances diplomatiques

L'indifférence affichée par la France contraste avec les messages de félicitations envoyés par les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, le Portugal, ou encore la Russie. Les Marocains ont certainement pris note. La campagne récemment lancée sur les réseaux sociaux pour la promotion de la langue anglaise au détriment du français montre bien que les vents qui soufflent de ce côté de la Méditerranée ne sont plus favorables à la France.

Le rapport de forces a considérablement évolué

La diplomatie marocaine doit faire savoir à la France, comme elle l'a fait récemment avec l'Allemagne et l'Espagne, que la donne a désormais changé. Que le rapport de forces a considérablement évolué, s'est quelque peu équilibré entre Paris et Rabat sur un nombre important de questions stratégiques. Et que, finalement, les remontrances diplomatiques françaises n'ont plus la même incidence sur la ligne de conduite marocaine.

Par Samir Bennis
Analyste politique, cofondateur de Morocco World News, Washington

Billet

Aller de la présidence à la prison est un sort redouté, à juste raison, par nombre de chefs d'Etat notamment ceux d'Afrique. Alors, pour conjurer ce mauvais sort, beaucoup d'entre eux choisissent de se perpétuer au pouvoir, se disant qu'il vaut mieux mourir président que d'avoir à croupir en prison. Mais l'un ou l'autre choix n'a rien d'envisageable.

Walaoulou BILIVOGUI

France – Algérie

Des tensions bien commodes

Propos polémiques d'Emmanuel Macron côté français, fermeture de l'espace aérien côté algérien... Les passes d'armes entre les deux pays semblent avant tout motivées par des stratégies de politique intérieure, à Alger comme à Paris.

Quand une politique étrangère n'en est pas vraiment une, il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître. Pour reprendre la formule de l'officier prussien Carl von Clausewitz, qui disait que « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens », on peut affirmer qu'aujourd'hui, entre la France et l'Algérie, la politique étrangère se réduit à la poursuite de la politique intérieure par d'autres moyens.

Dans le cas du pouvoir algérien, la chose était admise : tout comme sa relative prudence sur la scène internationale, sa mentalité d'assiégé – prioritairement par rapport au voisin marocain et à l'ancienne puissance coloniale – est une forme de mécanisme de survie. La ritournelle de la « main étrangère », destinée à susciter un ersatz d'unité nationale, n'a pourtant pas fonctionné. Le Hirak, soulèvement populaire destiné à construire un État de droit et une démocratie assurant la primauté du civil sur le militaire, a tenu bon. Son cap, à savoir la conquête de la souveraineté populaire, a prévalu. C'est la répression – dans la rue comme dans les tribunaux d'une justice aux ordres – et la pandémie qui ont mis à mal ce mouvement.

Enième diversion

Les dirigeants algériens ont beau parler d'ingérence, Paris a été pour eux un soutien constant. En mars 2019, alors que les manifestations se succédaient et alors qu'Abdelaziz Bouteflika – qui n'affichait aucun signe de vie – brigait un cinquième mandat, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, indiquait qu'il fallait « laisser le processus électoral se dérouler ». Alors même que le peuple algérien n'en voulait pas, faut-il le rappeler.

En novembre 2020, dans une interview à Jeune Afrique, le président Macron a déclaré qu'il était prêt à faire tout son possible « pour

aider le président Tebboune ». Bref, à Paris, le discours contre-révolutionnaire de la sacro-sainte stabilité – comme si l'illégitimité d'un pouvoir ostensiblement boudé dans les urnes n'était pas porteuse d'instabilité – a semblé primer.

Les déclarations de Macron créent en Algérie un climat de colère partagée qui favorise le statu quo

Même la discussion – relatée par *Le Monde* le 2 octobre – entre Emmanuel Macron et dix-huit « petits-enfants » de la guerre d'Algérie, au cours de laquelle le président français a évoqué l'existence d'une « rente mémorielle » entretenue par « le système politico-militaire » après l'indépendance de 1962, s'apparente, certes contre-intuitivement, à un soutien (peut-être involontaire) au pouvoir algérien.

Les propos du chef de l'État français ont en effet offert aux autorités l'occasion d'une énième diversion. Si Alger a rappelé son ambas-



sadeur à Paris pour consultations et a fermé son espace aérien aux avions militaires français de l'opération Barkhane, ces « sanctions » ne semblent pas de nature à remettre en cause la coopération bilatérale en matière de renseignement et de lutte contre le terrorisme. En revanche, les déclarations d'Emmanuel Macron créent en Algérie un climat de colère partagée (par le pouvoir et celles et ceux sur lesquels il s'exerce) qui favorise le statu quo derrière un apparent appel au réveil collectif.

Stratégie électorale

Côte français, il est possible aussi que le président

de la République ait simplement souhaité s'inviter maladroitement – comme d'autres – dans un débat d'historiens. Ou que seul le contexte électoral national le préoccupe. Qu'il s'agisse des déclarations d'Emmanuel Macron ou de la décision de Paris, annoncée fin septembre, de diminuer drastiquement le nombre de visas attribués aux Algériens, aux Marocains et aux Tunisiens, la volonté de séduire un certain électoral transparaît. Une autre forme de rente, en somme.

Pour ce qui est des visas, même si la distribution parcimonieuse des laissez-passer consulaires par les pays

concernés par les expulsions d'immigrés clandestins (en cas d'absence de papiers d'identité) est connue, on est en droit de s'interroger sur le contexte (une baisse du nombre de visas depuis quelques années, accentuée par la pandémie) et sur le bien-fondé de la mesure (une punition collective à l'encontre des populations).

Au-delà du contexte électoral, la politique algérienne d'Emmanuel Macron, notamment dans sa dimension rhétorique, semble inopportune. Si son intérêt pour l'histoire et les questions « mémorielles » est louable, il a deux inconvénients. D'abord, le contexte politique dans les deux pays ne s'y prête pas. Ensuite, ces questions méritent d'être traitées librement mais à distance des États.

*Par Adlene Mohammadi
Docteur en géographie politique
de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et spécialiste de la politique arabe de la Russie.*

Plan d'investissement «France 2030»

Les premières annonces d'Emmanuel Macron

Du nucléaire à la voiture électrique, en passant par la robotisation de l'agriculture, Emmanuel Macron veut faire de la France une nation d'innovation et de recherche. À six mois de la présidentielle, le chef de l'État a présenté, mardi 12 octobre à l'Élysée, son plan stratégique « France 2030 ».

Ils étaient 200 réunis ce matin au palais de l'Élysée : un public de chefs d'entreprise et d'étudiants venus écouter le président Macron sur le thème de la réindustrialisation de la France. Sur une mise en scène très léchée, le chef de l'État a présenté un plan d'investissements de 30 mil-

liards d'euros à l'horizon 2030.

La France doit « redevenir une grande nation d'innovation », a-t-il insisté. Sa compétitivité est, en effet, en cause dans l'industrie et dans les technologies d'avenir. Dans le détail, l'effort portera sur l'énergie nucléaire avec un investissement d'un milliard d'euros. La France va développer des réacteurs nucléaires de petite taille.

Un deuxième objectif est de faire de la France un « leader de l'hydrogène vert » pour remplacer les énergies fossiles et décarboner l'industrie.

Le président français sou-

haite également produire en France « près de 2 millions de véhicules électriques à l'horizon 2030 » et engranger « un changement culturel ». Deux milliards d'euros seront destinés à accélérer « la révolution agroalimentaire ». M. Macron souhaite « investir dans une alimentation saine, durable et traçable ». Et pour cela, miser sur « le numérique, la robotique, la génétique ».

À retenir aussi du discours présidentiel : l'accent mis sur les fonds marins. L'exploration des grands fonds fait partie des priorités pour ne pas « laisser dans l'inconnu une partie impor-

tante du globe ». Tout un programme !

La présentation de ce plan d'investissement sur les industries d'avenir intervient à six mois de l'élection présidentielle en France. Le chef de l'État sortant n'est pas encore officiellement candidat mais, sauf coup de théâtre, il devrait briguer un second mandat.

Source : rfi.fr



GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTÉRIE NATIONALE GUINEE

**PARIS
SPORTIFS
EN LIGNE**

NUMERO VERT
625 66 66 66

18 Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTÉRIE NATIONALE GUINEE

**PARIS SPORTIFS
EN LIGNE**

NUMERO VERT
625 66 66 66

18 Jouons responsable